

Info Patrimoine communal



L'association « **Culture Environnement et Patrimoine d'Amfreville-les-Champs** a pour but de sauvegarder et valoriser

LE PATRIMOINE DU VILLAGE : les bâtiments communaux (l'église, la mairie, l'ancienne école devenue Salle du Tilleul)

- En priorité aider la municipalité à demander des subventions pour la réfection de la voûte de l'église
- Garder en mémoire l'histoire du village en maintenant en état : les plaque de cocher, les calvaires etc.

L'ENVIRONNEMENT : (protection de la nature)

- Le point de vue du talweg (autour de l'église)
- Les mares (pour la biodiversité)
- L'aire de loisirs avec son verger conservatoire
- Les chemins du village

Son but est de faire vivre dans le temps présent et restaurer pour transmettre dans le futur.

L'association fonctionne type loi de 1901 avec des cotisations de donateurs et un bulletin d'adhésion.

La demande de rescrit pour bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % a été acceptée par la direction financière, et permet à l'association de délivrer des reçus fiscaux **d'intérêt général**.

- Vous avez donc la possibilité de faire un don directement à l'association

- Ou directement à la fondation du patrimoine (bulletin don à télécharger sur la page de l'accueil du site) qui vous remettra un reçu fiscal d'**utilité publique**

Non réservée au seul habitant du village. Il suffit de l'aimer ou d'y avoir des attaches ou de beaux souvenirs.

Dans le but de restaurer en premier lieu la voûte de l'église, l'association en appelle donc à la générosité de tous pour aider au financement de ces travaux. C'est pour cette raison qu'elle aide la municipalité lors de manifestations (Pierres en Lumières, Journées Européennes du Patrimoine) afin de récolter des fonds par exemple en vendant des cartes postales du village ou en organisant des expositions...